

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 19 mai 2015

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Présents : Simon-Pierre Barrette Brigitte Demers Julie Gauthier Christian Lacroix Guillaume Lizotte Marcel Plourde G. Daniel Tremblay	1. Adoption de l'ordre du jour 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 3. Suivi de la dernière réunion 3.1. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD 3.2. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage. 3.3. Documents en attente de traitement 3.4. Noyau de compétences sur les données liées 3.5. Responsabilité de l'analyse matière à la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL) et cohérence du traitement intellectuel de la documentation
Absents :	4. Informations provenant des équipes 4.1. Équipe des Ressources électroniques et continues 4.2. Équipe de Musique/Art /Film 4.3. Équipe de Sciences, Sciences humaines et sociales
Invités :	5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA (suite de la réunion tenue le 11 mai 2015) 5.1. Implantation de RDA pour les disques, cartes géographiques, PES, enregistrements vidéos 5.2. Articles initiaux dans les collections en 490 et 830 (11 mai 2015) 5.3. Auteurs de textes ajoutés en 700 x2 A.T. en art, en prévision de la table disciplinaire en art (11 mai 2015) 5.4. Points (!- ?-...) à la fin des 700 aAuteur. tTitre (20 mai 2015)

5.5. Lieu d'édition : Lequel choisir (20 mai 2015)

6. Compagnons Web et codes d'accès en éducation et éducation physique

7. Utilisation de la date de naissance pour les auteurs de l'Université Laval (thèses)

8. Reprise de l'opération Tempo

9. Type de matériel selon le format de catalogage et la périodicité

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté à la suite de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD

Daniel Tremblay et Jean-François Beaulieu se rencontreront sous peu pour commencer le transfert d'information relative à l'élagage et au transfert des périodiques qui sera dorénavant assumé par l'équipe de l'inventaire.

Le transfert d'expertise dans l'équipe des PES a commencé. Un tableau établissant les caractéristiques de tous les ensembles que nous suivons a été monté. Il comprend toutes les informations nécessaires au suivi. Des responsabilités ont également été partagées entre G. Daniel Tremblay, François Loïc Kimpton et Anne-Marie Fortier.

Un courriel, expédié la semaine dernière par Louise Allard, nous informe que les opérations de numérisation seront transférées au mois de septembre dans l'équipe de la Recherche bibliographique.

Nous avons discuté de nouvelles appellations pour les équipes qui ont changé de vocation. Nous proposons Sciences, Sciences humaines et sociales pour la nouvelle équipe créée à partir de la fusion des équipes de Sciences et sciences sociales et Ressources électroniques et continues pour refléter la nouvelle réalité de l'équipe PES.

Ces modifications seront apportées aux organigrammes.

3.2. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage.

La table disciplinaire en droit a eu lieu le 28 avril. Une demande particulière de Dominique Lapierre a été discutée : créer des notes de dépouillement et des accès pour les volumes comme les Mélanges, les hommages, etc. puisque ces œuvres regroupent principalement des textes provenant de sommités. Une liste de titres de Mélanges est d'ailleurs en voie d'élaboration et a été transmise à Julie. Nous avons demandé à Dominique de bien documenter sa demande afin de mieux mesurer l'ampleur du travail exigé. Dominique partant bientôt en congé de maternité, Mélanie Perron assurera le suivi de ce dossier.

La question des titres collectifs conventionnels pour les lois a été soulevée. Bien que certains n'en voient pas l'utilité, nous trouvons préférable de continuer la pratique partagée par les grandes bibliothèques nord-américaines et ainsi, de demeurer conforme aux codes de catalogage utilisés.

Guillaume nous informe que le blitz de traitement de documents en Art suscite beaucoup de questions dans l'équipe. Des rencontres hebdomadaires ont donc été prévues pour répondre aux cas. Christian et Julie seront invités à participer à ces rencontres. Certains points soulevés seront

rapportés à la table disciplinaire en Art et architecture qui sera tenue au retour de Denise Dolbec, prévue vers la fin du mois de mai.

Marcel a communiqué avec Sonia Roy afin de voir s'il y avait du nouveau dans la vérification des titres manquants chez les conseillers. La liste a été épurée par les chefs d'équipes. Il ne reste plus que 33 documents introuvables.

Marcel a produit, avec la collaboration des chefs d'équipes, un dénombrement des documents en attente d'analyse documentaire, tant imprimés qu'électroniques. Cette liste a été transmise à Chantal St-Louis.

La charge de l'analyse documentaire des thèses incombera à la DTRD à compter du 1^{er} juin. Pour ce faire, la procédure de travail a été modifiée et la chaîne de travail, inversée. Ainsi, les thèses numériques seront versées hebdomadairement le jeudi dans Symphony par Anne-Marie Fortier. Les notices seront imprimées et transmises à Julie Gauthier qui fera le partage entre les trois spécialistes. Ceux-ci sauront donc dès le vendredi quelle sera leur tâche d'analyse des thèses pour la semaine suivante. Ce travail sera exécuté en priorité. Lorsque l'analyse sera terminée, les notices seront remises aux chefs d'équipes afin que le traitement descriptif soit terminé.

3.3. Documents en attente de traitement

Il y a un peu plus de 5 000 documents en attente de traitement. Marcel a demandé à ce que le retard dans certaines disciplines soit considéré en priorité, et que la date des plus anciens documents en attente soit ramenée au 15 février, ce qui donne trois mois maximum de retard. Il faudrait essayer maintenant de ne pas excéder trois mois d'attente, quitte à moduler un peu les tâches en ce sens.

Pour ce qui est des ensembles de monographies électroniques, les chefs d'équipes ont fourni la liste de ce qui était en attente de traitement. Il y a quelques questions à se poser pour des ensembles dans l'équipe d'Arts et musique dont Classical Scores qu'il vaudrait peut-être mieux retirer du catalogue. Guillaume communiquera avec Mélissa Gravel pour avoir son avis là-dessus. Il serait bon également d'avoir une meilleure idée sur le contenu des trois autres lots de cette équipe avant de savoir ce qu'on fait avec, si on décide de faire quelque chose. La question du niveau de traitement devrait également être considérée. Ce qui doit être privilégié serait de donner le meilleur accès, mais avec le moins de travail possible.

Pour les ensembles de mono de l'équipe Sciences, sciences humaines et sciences sociales, nous allons les aborder un à un, en les partageant entre tous les membres de l'équipe. Marcel demande à ce que Daniel Tremblay s'informe auprès de François-Loïc si tous les ensembles sont répartis.

3.4. Noyau de compétences sur les données liées

La présentation a été faite aux conseillers lors de leur dernière réunion. La présentation sera reprise au bénéfice des techniciens de la DSU.

3.5. Responsabilité de l'analyse matière à la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL) et cohérence du traitement intellectuel de la documentation

Chantal St-Louis a accepté les orientations que nous avons proposées et qui sont présentées [..\Analyse documentaire\Proposition d'orientation sur la responsabilité du traitement](#)

intellectuel.docx. Cette position a été présentée aux conseillers lors de la réunion sur les effets de la restructuration sur leurs tâches.

Julie, Christian et Simon-Pierre continuent à se rencontrer pour transférer l'expertise sur le choix et la création des points d'accès privilégiés.

4. Informations provenant des équipes

4.1. Équipe des Ressources électroniques et continues

- Daniel Renaud a débuté le catalogage des thèses électroniques de géographie en compagnie de Daniel T. Il en est à la touche finale sur le dernier chariot des microfilms.
- La répartition des ensembles (monographies et PES) a été effectuée entre Anne-Marie, François-Loïc et Daniel T.
- Anne-Marie et François-Loïc ont collaboré au traitement des ensembles (partage d'expertise)
- Élisabeth a débuté le catalogage des atlas.
- Anne-Marie, François-Loïc, Élisabeth et Daniel T. ont assisté à une autre réunion du groupe des ressources électroniques.
- Daniel T. a assisté à la table disciplinaire en droit de même qu'au Webinaire sur le passage de MARC à BIBFRAME.
- Les tablettes se déclinent comme suit :
 - Géographie = 1,75 tablette (22 octobre 2014) ;
 - 26 thèses et mémoires électroniques en géographie.

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

- La formation de catalogage RDA vidéo aura lieu le 21 mai 2015.
- Guillaume suit présentement un cours Web en différé de l'ALA, d'une durée de 4 semaines, sur le catalogage en musique.
- Toute l'équipe catalogue de l'art. Beaucoup de difficultés et de questionnements rencontrés. Des rencontres auront lieu à tous les mois pour discuter des cas rencontrés avec tout le monde.
- Émilie Charest a complété le catalogage de 69 Bobines. (environ 43%) Parmi celles-ci, 15 sont problématiques.
- Les documents courants à cataloguer dans l'équipe, en date du 19 mai 2015, se dénombrent ainsi (Ces chiffres ne comprennent pas les dons et les différents projets de recatalogage) :
 - 263 monographies (comparativement à 346 en avril 2015) ;
 - 50 partitions (comparativement à 43 en avril 2015) ;
 - 14 disques compacts (comparativement à 0 en avril 2015) ;
 - 19 DVD (comparativement à 22 en avril 2015).

4.3. Équipe de Sciences, Sciences humaines et sociales

- 61 thèses et mémoires électroniques en sciences.
- 11 documents de l'Herbier arrivés en mai.
- Les tablettes se déclinent comme suit :
 - Sciences = 18 tablettes (15 décembre 2014) ;
 - Théologie + philosophie + psychologie = 10 tablettes (19 janvier) ;
 - Sciences sociales = 4 tablettes (mars) ;
 - Droit = 2 tablettes (30 janvier) ;

- Linguistique et communication = 1 tablette (12 mars) ;
- Éducation physique = ½ tablette (12 mars) ;
- Histoire = 3 ½ tablettes (3 février) ;
- Littérature jeunesse = 5 ½ tablettes (2 février) ;
- Littérature = 4 tablettes (24 février) + 12 ½ tablettes (romans – 16 mars) + 2 tablettes (bandes dessinées – 3 février) ;
- Livres rares = 5 tablettes ;
- Livres rares – manuels scolaires = 5 tablettes ;
- Fonds François Hébert = 6 tablettes.

- *Nombre de tablettes à faire pour se rendre au 1^{er} février : 3 ½ en théo-philo et 5 tablettes en sciences.*

- *Pour un total de : 78 ½ tablettes à faire.*

- Émilie B., Luc F. et Brigitte D. ont participé à la table disciplinaire en droit.
- Brigitte D. a assisté au Webinaire sur BibFrame.
- Brigitte D. a fait la correction d'une centaine de notices dont les vedettes-matière, surtout des lieux géographiques, n'ont pas encore été demandées. Il en restera encore une centaine à faire.

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA (suite de la réunion tenue le 11 mai 2015)

5.1. Implantation de RDA pour les disques, cartes géographiques, PES, enregistrements vidéos

La formation de RDA pour les enregistrements vidéo a été reportée au jeudi 21 mai.

Marcel demande à Daniel de vérifier où en est la procédure de traitement des données cartographiques selon RDA.

5.2. Articles initiaux dans les collections en 490 et 830 (11 mai 2015)

Julie et Brigitte feront un état de situation et une proposition.

5.3. Auteurs de textes ajoutés en 700 x2 A.T. en art, en prévision de la table disciplinaire en art (11 mai 2015)

La question des auteurs de textes ajoutés se présente fréquemment dans les oeuvres en art. La question se pose à savoir si nous devons procéder aux dépouillements de ces contributions présentes dans les tables de matières et faire les rappels conséquents en 700 at. Nous considérons l'importance de rappeler les responsabilités qui sont inscrites sur les sources principales d'informations, mais pas dans le corps du document. Il n'y aura donc pas de dépouillement ou de rappel dans ces cas. Le jugement du catalogueur doit cependant être utilisé dans les cas où il s'avérerait souhaitable de le faire.

5.4. Points (!- ?-...) à la fin des 700 |aAuteur.|tTitre (20 mai 2015)

Lorsque l'un de ces points (! - ? - ...) termine un 700 |aAuteur.|tTitre, il faut, au moment de la suggestion de cette autorité, remettre ce point à la fin du titre, car même si nous l'avons mis

lorsque nous avons inscrit les informations dans le 700, ce point n'est pas retranscrit automatiquement dans la zone lors de la suggestion.

5.5. Lieu d'édition : Lequel choisir (20 mai 2015)

Lorsque nous avons plus d'un lieu d'édition sur la page de titre, nous choisirons nécessairement le premier qui se présente, même si celui-ci ne nous semble pas vraiment adéquat. Lorsque des notices sont dérivées, il faut aussi vérifier si le lieu inscrit dans les zones fixes est le bon. Il arrive souvent que dans une notice dérivée, la zone 264 contienne une ville qui ne se trouve pas sur la page de titre, mais plutôt au verso de celle-ci et que dans les zones fixes, ce soit le pays de cette ville qui s'y retrouve.

6. Compagnons Web et codes d'accès en éducation et éducation physique

Marcel fera le point sur la situation et communiquera avec Alexandra Lavallée pour trouver une solution.

7. Utilisation de la date de naissance pour les auteurs de l'Université Laval (thèses)

Après discussion avec différents intervenants, il appert que les données personnelles contenues dans les dossiers des usagers ne peuvent pas être utilisées aux fins de compléter les notices d'autorités afin d'éviter l'homonymie. Ce qui est conseillé cependant, c'est d'utiliser l'adresse courriel des étudiants ou des membres du personnel pour communiquer avec eux afin de leur demander de nous fournir l'information nécessaire, en leur précisant la raison de cette demande, et en les informant que cet élément d'information sera rendu disponible dans nos fichiers d'autorités. Un courriel type pourrait être rédigé à cette fin.

8. Reprise de l'opération Tempo

Une liste des documents en traitement sommaire des cotes N a été demandée. Environ 5 000 titres sont touchés par cette demande. Les documents localisés au Centre de conservation seront les documents qui seront les premiers concernés. La liste sera remise à Émilie Fortin aux fins de recherche de notices complètes.

9. Type de matériel selon le format de catalogage et la périodicité

Daniel nous rappelle que le type de matériel «monographie» n'est pas réservé aux documents dont le format de catalogage est monographie. Ainsi, il sera utilisé pour les exemplaires des documents dont la périodicité est annuelle ou supérieure à (c.-à-d. moins fréquente qu') un an. Un rapport annuel aura donc le type de matériel monographie, même si son format de catalogage est Ressource continue.